

pendant ces quatre années, sur les obligations existantes avant le 31 de janvier 1887, et qui n'avaient pas été couvertes par l'emprunt de 1888, dont le produit avait été de \$3,378,332.50, pour liquider au-delà de \$4,500,000 en chiffres ronds, la balance attribuable au régime Mercier sur cette somme de \$3,960,000 se réduit donc à \$2,817,170.35 et non à \$4,222,441.41.

Cette dépense est facile à expliquer ; nous avions à payer pour le règlement des biens des Jésuites \$400,000, et la Chambre avait voté unanimement en 1888 des subventions à des compagnies de chemins de fer pour une somme de \$2,898,000, et en 1890 pour la même fin \$4,400,000 ; ces subsides ont naturellement nécessité de forts déboursés et il ne faut pas oublier qu'au 30 juin 1891 nous n'avions pas encore fait un seul emprunt permanent pour les obligations contractées sous le régime Mercier. Le seul emprunt était celui de 1888 de \$3,378,332.50 employé pour solder une partie de leurs propres obligations.

L'honorable Trésorier pourtant connaissait ces faits, mais il n'en dit rien, afin de faire paraître aux yeux de la Chambre que le gouvernement Mercier était responsable pour une dépense du double de ce qu'elle était en réalité.

L'honorable monsieur voulait évidemment induire la Chambre en erreur en exprimant de la frayeur au sujet des emprunts auxquels nous avions eu recours pour solder leurs propres obligations et couvrir les dépenses extraordinaires qui avaient été votées par la Législature et considérées par elle comme imputables au compte du capital.

Cette frayeur n'était donc que de la mise en scène, car il savait fort bien que toute dépense pour les chemins de fer a toujours été, par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1874, considérée comme une dépense imputable au compte du capital et remboursable par des emprunts permanents, mais non payables avec le revenu ordinaire,

D'ailleurs, le tableau suivant qui indique quel a été l'excès de la dépense sur le revenu sous le régime conservateur de 1874 à 1887, excédents qui ont tous été couverts par des emprunts permanents, aurait dû le rendre un peu plus circonspect dans sa critique sur les emprunts effectués sous le régime libéral ; cependant, avant d'être étonné comme il le prétendait, de l'excès de la dépense sur le revenu sous le régime libéral, il aurait dû, il me semble, se rappeler quelles avaient été les opérations financières de ses propres amis amis le 31 janvier 1887.